

Rythmes scolaires et propositions aux parents

Le planning des TAP (temps d'activités périscolaires) a été établi pour la prochaine rentrée et sera distribué prochainement aux parents d'élèves.

Ce planning exclut les 18 enfants de petite et moyenne sections qui resteront dans leur classe.

Les enfants de grande section ainsi que ceux du cycle 2 et 3 seront quant à eux pris en charge par des intervenants les lundis, mardis et jeudis de 15h40 à 16h30 et répartis en petits groupes d'une dizaine d'élèves environ.

Dans un premier temps, ils découvriront diverses activités sportives, des jeux de sociétés, un travail autour des livres et de la lecture, une invention de conte qui sera ensuite représenté sous forme de théâtre et de danse avec création des accessoires.

A cela s'ajouteront quelques bénévoles appelés à intervenir ponctuellement en racontant aux enfants leur passion, leur métier, l'histoire du village

Nous rappelons que nous sommes toujours preneurs de personnes pouvant animer (même sur une courte période) une activité avec les enfants.

Assainissement : bilan Bissardon et autre secteur.

Ces travaux d'assainissement sont maintenant achevés. Ils consistaient à raccorder le hameau du Bissardon au réseau collectif. Le coût final des travaux réalisés par l'entreprise Lacassagne s'élève à 190.706,69 € HT pour un marché initial de 209.888,50 € HT. La différence correspond à la partie goudronnage non réalisée à ce jour.

Travail des commissions

Cyclo canton

La commune a accueilli le cyclo-canton le 14 Juin pour le repas de midi. Après s'être restaurés et reposés un peu, les 153 enfants et accompagnateurs ont repris la route satisfaits de notre accueil.



Appel à don

La commune cherche un réfrigérateur en état de marche pour une salle communale. Téléphoner en mairie pour se signaler. Merci par avance.

Activité de designer

Guillaume Pauty, designer auto-entrepreneur vous propose ses services de créations graphiques pour faire part, flyers, logo, enseigne, fresque murale,...etc.

Il peut également effectuer de la conception de produit (objet en tout genre, objet design, petit agencement, accessoires pour enfants).

Son travail est entier (de l'idée à la réalisation du projet) et soigné (conception artisanale).

N'hésitez pas à le contacter pour un devis.

Vous pouvez visualiser ses travaux sur son blog <http://unsigndesign.unblog.fr> et sur facebook: **unsign design**.

Tél: 06 83 83 45 90 / 04 72 18 95 40

Fête d'été avec l'association « La Revole »

La fête d'été aura lieu les samedi 2, dimanche 3 et lundi 4 août.

A programme :

Samedi : fête foraine et bal gratuit

Dimanche : marché « arts et gourmets » dès le matin. Après-midi consacré aux enfants avec les jeux de la « récré d'été ». Sculptures de ballon à 18h30. Retraite aux flambeaux en soirée suivi du feu d'artifice de la municipalité. Animations de la vogue et bal gratuit.

Lundi : Concours de boules l'après-midi. Salade de museau ou assiette anglaise servies à partir de 19h30 place de la mairie. Bal musette gratuit.

Tout renseignement complémentaire auprès de Gaby LAVAL, Présidente.

A noter qu'une réunion de préparation aura lieu vendredi 18 juillet à 20 heures à la maison de l'amitié.

Toutes les personnes intéressées pour donner un coup de main pour la distribution des brioches ou pour l'organisation de la fête sont les bienvenues ! Merci par avance.

Opération Tranquillité Vacances 2014

La gendarmerie renouvelle sa campagne de sensibilisation et de prévention contre les vols et autres atteintes aux biens.

N'hésitez pas à signaler vos absences plus ou moins longues à la brigade de Saint-Laurent-de-Chamousset (Tél. 04.74.70.50.17.) et prenez toutes les précautions d'usage indispensables.

La sécurité est l'affaire de tous. Ensemble, luttons contre l'insécurité.

Trombinoscope de l'équipe municipale



Laëtitia André
les Vignes



Johan Aubanel
le Plat



Alexis Badoil, 1er Adjoint
Rte de Montromant



Alain Chapot
les Vignes



Anne-Laure Marco
les Vignes



Virginie Masse
Lafay



Colette Perier
Rte de Duerne



Karelle Richard-Zacharie
chemin du Devet



Christian Rivoire, Maire
les Rivières



Michaël Sahridj
place mon village



Laëtitia Texler
place de l'église



Richard Truchet, 3^{ème} adjoint
montée de Montfort



Jacques Verne
Lot. les Rivières



Joseph Volay
les Marniches



Chantal Yvrel, 2^{ème} Adjoint
Chenevatière



Lettre de l'équipe municipale n° 3



Séance du jeudi 19 juin 2014 – 19h30

Il s'agissait d'une réunion du conseil municipal non prévue initialement mais qu'il a fallu organiser pour la désignation des délégués en vue des élections sénatoriales du 28/09/14.

Colette Perier et Johan Aubanel étaient absents; ils avaient donné procuration respectivement à Chantal Yvrel et Laëtitia Texier

A l'unanimité le conseil a voté la liste présentée par le Maire à savoir: 3 titulaires Christian RIVOIRE, Chantal YVOREL, Alexis BADOIL et 3 suppléants CHAPOT Alain, Anne-Laure MARCO, Karelle ZACKARIE-RICHARD.

Au cours de cette séance, l'assemblée a voté une décision modificative concernant le budget annexe de l'assainissement, a accepté de prendre en charge le remboursement des frais de fournitures scolaires pour les enfants de la commune qui fréquentent les écoles primaires de Sainte-Foy-l'Argentière et a décidé la création d'un emploi non permanent pour répondre à un accroissement saisonnier d'activité des agents communaux.

Séance du vendredi 27 juin 2014 – 20h

Laëtitia Texier (procuration donnée à Anne-Laure Marco) et Johan Aubanel (procuration donnée à Joseph Volay) absents.

Conseil d'école

Il a eu lieu le 10 Juin. L'équipe pédagogique principale actuelle reste en place avec 63 élèves inscrits. Des remerciements sont adressés à la municipalité pour la subvention allouée au profit de la coopérative scolaire.

A noter qu'à la rentrée de Septembre, les enfants de cycle 2 et 3 seront accueillis par le portail du haut (place de la mairie) et non plus par le portail vers le terrain de sport.

Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais

Le conseil accepte et valide le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Conseil jeunes

4 adolescents ont pour l'instant répondu positivement au courrier de la municipalité concernant l'idée de s'impliquer par quelques actions dans la vie communale.

Voirie

Les enrobés suite aux travaux du Bissardon seront effectués à l'automne.

La Maison du Rhône (M.D.R.) doit modifier l'entrée du hameau de Lafay côté Sainte-Foy sur la route départementale 389.



Questions des conseillers

Nos équipes ont remarqué que des déchets verts avaient été abandonnés au bord d'un fossé sur notre commune près d'un pré. Certains déchets comme les lauriers peuvent être nocifs pour les animaux (bovins).

Nous rappelons que les déchets dits "verts", éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination.

Merci de déposer vos déchets verts ainsi que vos branchages volumineux en déchèterie.

Les activités dégageant des odeurs ou fumées susceptibles d'incommoder le voisinage ou de présenter un danger, notamment les feux de végétaux, pneus, matières plastiques etc. sont interdites.



Informations diverses

Réunion chasseurs/ agriculteurs/ équipe municipale

Le jeudi 19 Juin à 20h30 a eu lieu une réunion avec les chasseurs et les agriculteurs de la commune concernant notamment les dégâts effectués par les sangliers dans les cultures de maïs.

Le Maire informe qu'il a adressé, en février 2014, un courrier au préfet du Rhône pour demander l'autorisation de commencer les battues au sanglier dès la mi-août. Ce courrier est resté sans réponse à ce jour.

Le Maire indique qu'il va prendre rendez-vous avec le cabinet du préfet pour essayer de trouver une solution à ce problème récurrent.

Par ailleurs, le conseil municipal vote une subvention de 500 € à l'Association Communale de Chasse Agréée société de chasse (12 voix Pour, 3 voix Contre) ; cette aide financière servira à l'achat de clôtures qui seront mises à disposition des agriculteurs pour essayer d'éviter l'intrusion des sangliers dans les cultures.

Aire de camping-cars

Le conseil municipal décide (9 voix Pour, 5 voix Contre et 1 bulletin blanc) l'aménagement d'une aire de vidange pour camping-cars vers le local dit des chasseurs route de Sainte-Foy. Une aire de stationnement sera également aménagée au bas du parking du skate-park. L'estimation des travaux s'élève à 9.000 € HT environ.

La commune de Saint-Genis sera donc ensuite répertoriée dans les « guides du camping-cariste » comme village accueillant les camping-cars.

Modification à l'entrée du village

Suite à la réunion du 26 mai où le conseil municipal a pu écouter les personnes présentes ce soir-là, il a été décidé (9 voix Pour) de l'enlèvement des 2 bacs à fleurs. Deux places de stationnement supplémentaires seront donc ainsi créées.

La zone piétonne à l'entrée du village sera matérialisée par un marquage au sol.

Rappel : il est interdit de stationner sur les zones ou passages « piétons » et les arrêts de bus. Les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par la loi et susceptibles d'être appliquées par la Gendarmerie.

Accueil

La Paroisse Saint-Martin l'Argentière nous informe que les locaux de l'ancienne cure seront utilisés pendant la période d'été pour l'accueil d'une famille roumaine.



Subventions aux familles

La commune accorde une aide financière aux familles pour les enfants du primaire qui qui fréquentent les activités des mercredis et vacances scolaires (centre de loisirs, etc.) organisées en relation directe avec le canton.

Pour bénéficier de cette subvention (3,50 € par jour, 1,75 € par demi-journée), **il est indispensable de fournir en mairie la facture s'y rapportant avec un relevé d'identité bancaire.**



Prochaine réunion

vendredi 18 juillet 2014 à 20 heures.

**Réalisation de la publication par la commission informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie**

Mairie

Ouverture secrétariat :

lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30

Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

Blog mairie : <http://stgenislargentiere.skyrock.com/>



Médiathèque

Ouverture au public :

mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h,

vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15

Tél. 04.74.26.22.56. Courriel : mediathequestgenis@gmail.com